

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 83 Sciences sociales 3.2			
Ancien Code	PEGH3B83SH	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEHB3830		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Carine DENDAL (carine.dendal@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Isabelle AVET (isabelle.avet@helha.be) HELHa Loverval Marc DEPRESZ (marc.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.4 Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**

- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs
- 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'appréhender la réalité sociale et économique grâce à l'acquisition de notions spécifiques aux sciences sociales et économiques

II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de développer un esprit critique face à l'actualité

III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'élaborer de manière autonome des séquences de cours adaptées à une classe du secondaire

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGH3B83SHA Sciences sociales 2

15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGH3B83SHA Sciences sociales 2

10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sciences sociales 2			
Ancien Code	13_PEGH3B83SHA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEHB3831		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marc DEPREZ (marc.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours a pour objectif de mobiliser les apprentissages (méthode d'investigation, notions et concepts théoriques, recherche documentaire) de la première année afin de les transférer dans une thématique du cours de formation économique et sociale du Référentiel du tronc commun* dans l'enseignement secondaire.

*Fédération Wallonie Bruxelles (2022). Référentiel du tronc commun - référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale (FHGES).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie propre à la discipline.
- Développer un esprit critique face à l'actualité, rechercher l'information.
- Construire un corpus documentaire adapté à une classe du secondaire.
- Elaborer une séquence de cours adaptées à une classe du secondaire.
- Justifier des choix didactiques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Une partie du cours est un cours bisannuel en commun avec l'UE 48.
- Appropriation des compétences didactiques et disciplinaires dans le domaine des sciences humaines : démarche d'investigation : Problématiser - Enquêter - Communiquer.
- Compréhension des phénomènes économiques et sociaux qui éclairent sur les grands enjeux actuels de notre planète.
- La mondialisation, augmentation de la circulation des biens, des personnes et de l'information.

Démarches d'apprentissage

- Durant les cours : exposés magistraux, travaux de groupe, mises en situation, exercices, travail collaboratif et recherche documentaire.
- Travail collaboratif avec les étudiants de bloc 2.

- Travail en autonomie : lecture d'articles scientifiques, visionnage de vidéos et recherche documentaire.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Consignes d'évaluation présentées au premier cours et en ligne sur Connected.
- Supports et notes déposés sur Connected après chaque cours.
- Corrections annotées de tous les travaux et exercices réalisés par les étudiants.
- Feedback lors des travaux de groupe.
- Entretiens individuels à la demande des étudiants (RDV par mail).

Sources et références

- Fédération Wallonie Bruxelles (2022). Référentiel du tronc commun - référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale (FHGES).
- DEGRYSE, C. (2005). *L'économie en 100 et quelques mots d'actualité* (3e éd.). de boeck.
- DORBAN, M. (2000). *Critique de l'information. Contribution de la critique historique*. Academia Bruylant.
- QUIVY, R. et VAN CAMPENHOUDT, L. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales* (3e éd.). Dunod.
- WARZEE, J. (2009). *Guide des savoir-faire*. Averbode.
- Sur Connected : Diaporamas, articles scientifiques, corpus documentaires, etc.
- Notes de cours des étudiants.

Des ouvrages scientifiques et didactiques seront présentés aux étudiants à tous les cours. Ils trouveront les références dans les diaporamas mis en ligne sur Connected.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports de cours mis à disposition sur Connected : diaporamas, consignes d'évaluation, référentiel/programme, articles scientifiques, corpus documentaires, vidéos...

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent :

- un travail écrit pour 60% de la note ;
- un examen oral pour 40% de la note.

Le note de l'UE sera :

- Si les deux parties sont réussies, la moyenne pondérée s'applique.
- Si l'une des deux parties est en échec, la note de l'UE sera = 8/20
- Si les 2 parties sont en échecs la note de l'UE sera = 5/20

L'étudiant devra représenter en seconde session (Q3) uniquement la partie dans laquelle il est en échec.

Un étudiant qui a une note (PP ou PR) à l'une des parties se verra attribuer cette note pour toute l'UE à la session de Juin et devra représenter la partie au Q3.

Les consignes d'évaluation sont présentées au premier cours du Q2 et mises en ligne sur la plateforme Connected.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).